

**Objet : Sortie FAMILISTÈRE de GUISE ET L'ECOMUSEE DE FOURMIÉS**

**Dépôt des offres avant le 24/01/2020 12h00**

**Origine du marché : LYCEE PROFESSIONNEL (0800013E)**

**Contact : Dolorès de SAINT RIQUIER - [dolores.de-saint-riquier@ac-amiens.fr](mailto:dolores.de-saint-riquier@ac-amiens.fr)**

**Identification de la personne publique et pouvoir adjudicateur :**

Lycée Professionnel de l'Acheuléen

21 bis rue du 31 Août 1944 - CS 99024

80094 AMIENS CEDEX 3

Ordonnateur : Monsieur le Proviseur – Christian DUPLESSIER

Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable – Abdelkader BELLABAS

**Procédure :**

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

**Détails du marché :**

- TRANSPORT : sortie le jeudi 5 mars 2020 (100 personnes (91 élèves et 9 accompagnateurs)
- VISITE : au Familistère de GUISE et l'écomusée de FOURMIÉS (100 personnes (91 élèves et 9 accompagnateurs)

Départ à 8h15 du lycée des métiers de l'Acheuléen – AMIENS et retour à 18h15 à ce même lycée.

**Programme de la journée : « Le XIXème siècle industriel en Thiérache »**

10h00 : 1<sup>er</sup> groupe – visite accompagnée Familistère (durée 1h + visite libre 1h00)

10h30 : 2<sup>ème</sup> groupe – visite commentée de l'écomusée de Fourmies (durée 1h30)

Midi : pique-nique dans les jardins du Familistère pour les 2 groupes

13h15 : départ 1<sup>er</sup> groupe pour Fourmies, visite commentée de l'écomusée de Fourmies à 14h00

13h30 : 2<sup>ème</sup> groupe – visite commentée Familistère (durée 1h + visite libre 1h00)

**Moyen de transport Aller/Retour :**

Car pour 100 personnes (91 élèves et 9 accompagnateurs)

**Date de début de l'offre : 21/12/2019**

**Date de clôture de l'offre : 24/01/2020**

**Offre :**

L'offre devra être suffisamment précise pour le transport et les entrées

Les prix feront apparaître toutes les taxes et les frais ainsi que les modalités de paiement (acompte et solde par mandats administratifs).

L'offre détaillera le prix global, le prix par élève et par accompagnateur..

Le prestataire détaillera également les conditions d'annulation de la sortie.

Les critères de sélection des offres seront établis pour 75% par le choix de la prestation et par 25% par le prix.

